

## HISTOIRE THEME 1

### LE MONDE MÉDITERRANÉEN : LES EMPREINTES ANTIQUE ET MÉDIÉVALE

Feuille de progression, diaporama des leçons et points de passage disponibles en ligne  
@ evoltairehg.fr

#### Chapitre 1 - La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

##### Leçon 1 - L'empreinte grecque

NOTIONS : démocratie, citoyenneté ; empire, tyrannie.  
VOCABULAIRE : isonomie ; Acropole ; métèque, Barbare ; ligue de Délos.  
ACTEURS : Périclès (454-429 av.J-C).

- ▶ Point de passage 1 - Périclès et l'apogée d'Athènes
- Méthode - Analyse critique de documents 1/2 - Introduction & conclusion

##### Leçon 2 - L'empreinte romaine

NOTIONS : empire (2 sens), empereur ; romanisation, christianisme.  
VOCABULAIRE : princeps, principat, Barbare ; édit de Milan, Constantinople.  
ACTEURS : Octave Auguste (31 av.JC-14 ap.JC), Constantin (306-337 ap.JC).

- ▶ Point de passage 2 - Auguste et la naissance de l'empire romain
- Méthode - Analyse critique de documents 1/2 - Introduction & conclusion
- ▶ Point de passage 3 - Constantin et la réorganisation de l'empire

#### DS 1 et sa correction

#### Chapitre 2 - La Méditerranée médiévale, espace d'échanges et de conflits

##### Leçon 1 - La Méditerranée à la croisée de trois civilisations

NOTIONS : civilisation ; empire byzantin, monde musulman, Occident latin.  
VOCABULAIRE : Église chrétienne catholique, Église chrétienne orthodoxe, islam.  
ACTEURS : les Latins, les Byzantins, les Musulmans.

- Méthode - Analyse critique de docs 2/2 - L'analyse proprement dite.

##### Leçon 2 - La Méditerranée, un espace de contacts entre civilisations

NOTIONS : guerre sainte ou jihad, espace de conflit, échanges commerciaux, influence culturelle  
VOCABULAIRE : Reconquista, croisade, États latins d'Orient ; comptoir, privilège commercial.  
ACTEURS : Bernard de Clairvaux, Venise

- ▶ Point de passage 1 - Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade (1146-1149)
- ▶ Point de passage 2 - Venise, grande puissance maritime et commerciale
- Méthode - Analyse critique de docs 2/2 - L'analyse proprement dite.

#### DS 2 et sa correction

### MÉTHODE - L'ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS

#### La présentation du ou des document(s) : l'introduction

Objectif : identifier le ou les document(s).

Structure : un paragraphe (marqué par un alinéa) distinct (entre deux sauts de ligne).

Contenu - Les éléments soulignés sont toujours présents, quel que soit le document.

- Nature du document (quel type de document ?)
- Sujet du document (quelle en est l'idée principale ?)
- Auteur (carrière, fonction, rôle dans l'histoire ?)
- Destinataire (quel public est visé ?)
- Date de création ou de parution du document (quand a-t-il été fait ou publié ?)
- Contexte historique général (à quelle époque ?) et précis (quel événement important vient ou est en train de se produire ?) ou contexte géographique : échelle du document et type de pays concerné en terme de développement.
- Problématique (à déduire du sujet)
- Annonce du plan (à déduire de la consigne)

#### L'analyse du ou des document (s)

Objectif : montrer que vous avez compris le(s) document(s).

Structure : deux ou trois paragraphes regroupés (avec alinéas mais pas de saut de ligne entre eux) reliés entre eux par des connecteurs logiques (Tout d'abord, aussi, de plus, cependant, c'est pourquoi, etc...).

Contenu de chaque paragraphe :

- Annonce du thème par une phrase : donne l'idée principale du paragraphe
- Citation(s) : un ou plusieurs éléments pertinents extraits du document (ce que vous lisez, voyez), entre guillemets s'il s'agit d'un texte. Δ Pour un texte, pas de guillemets = pas de citation
- Explication : les connaissances tirées du cours (faits, définitions de notions, etc...), ce que vous savez et permet de comprendre, compléter, voire corriger la citation.

Rédaction

- Phrase d'annonce s'inspire de la consigne
- Expressions pour introduire une citation : « D'après l'auteur », « Selon le document », etc. Δ Dans le cas de 2 documents, attention à bien préciser celui que vous citez.
- Expressions pour introduire une explication : « En effet », « On sait que », « Il est vrai que » etc...

#### La critique du ou des document(s) : la conclusion

Objectif : évaluer la qualité du ou des document(s) en prenant du recul.

Structure : un paragraphe (marqué par un alinéa) distinct (après un saut de ligne).

Contenu :


- Apport : ce que nous apprend le document sur l'époque, les événements (positif), un bilan des différents paragraphes de l'analyse
- Limite : tout ce qui peut faire douter de son objectivité, de sa véracité (négatif)

Rédaction : commencer par l'expression « Pour conclure, ». Expression pour donner les apports : « ce(s) document(s) montre(nt) bien ... » Expression pour enchaîner sur les limites : « Cependant... », « Par contre, ».

**H1.1 LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE : LES EMPREINTES GRECQUES ET ROMAINES**  
 ► POINTS DE PASSAGE ET MÉTHODE

**H1.1 ► Point 1 - Périclès (454-429 av.JC) et la démocratie athénienne**

- Doc. 1. Comment cette sculpture suggère-t-elle les fonctions de Périclès dans la cité ?
- Doc. 2. Repérez dans le texte les expressions montrant les différents objectifs des travaux de Périclès et précisez de quel type d'objectifs il s'agit.
- Doc. 3. Quelle mesure Périclès a-t-il pris en ce qui concerne la citoyenneté ?

<p>Document 1. Périclès, buste en marbre blanc.</p> 	<p>Document 2. Périclès et la reconstruction de l'Acropole.                  [Discours de Périclès] « Maintenant que la ville est suffisamment pourvue des choses nécessaires à la guerre, il faut qu'elle emploie ses ressources à des ouvrages qui, après leur achèvement, lui vaudront une immortelle renommée et qui, au cours de leur exécution, maintiendront le bien-être chez elle ; car ils feront naître des industries de toutes sortes et des besoins variés qui, éveillant tous les arts et occupant tous les bras, fourniront des salaires à presque toute la population, celle-ci tirant de son sein de quoi s'embellir et se nourrir en même temps. »                  « Vie de Périclès », Plutarque, <i>Vie des hommes illustres</i>, II<sup>e</sup> siècle ap. JC.</p>	<p>Document 3. Périclès et la démocratie.                  « A cause du nombre croissant de citoyens et sur la proposition de Périclès, on décida de ne pas laisser jouir de droits politiques quiconque ne serait pas né de deux citoyens [athéniens]. Puis quand Périclès prit la direction du peuple [...], la constitution devint plus démocratique encore. Il enleva en effet certains droits à l'Aéropage<sup>1</sup> et [...] reçut le conseil de distribuer aux gens du peuple ce qui leur appartenait. [...] C'est ainsi que Périclès établit le salaire des juges. »                  Aristote, <i>La Constitution d'Athènes</i>, IV<sup>e</sup> siècle av. JC.  <sup>1</sup> Tribunal contrôlé par les familles aristocratiques</p>
---	---	--

**Méthode - Analyse de documents 1/2 - Introduction & conclusion**  
 Présenter le document 3 et le critiquer en suivant la méthode donnée.

**H1.1 ► Point 2 - Auguste et la naissance de l'empire (31 av. J-C-14 ap. J-C).**

1. Comment Octave Auguste utilise-t-il les institutions républicaines ?
2. Comment devient-il le *princeps* c'est-à-dire le premier des citoyens ?

Document. Les pouvoirs d'Auguste.  
 « J'ai exercé treize fois le consulat au moment où j'écris ces lignes et étais dans ma trente-septième année de puissance tribunitienne [...]. J'ai été le premier [princeps] au Sénat pendant 40 ans, jusqu'à aujourd'hui. J'ai été Grand Pontife, augure [...] en charge des affaires religieuses. [...] J'ai établi par trois fois la liste des sénateurs [et j'ai effectué trois recensements du peuple]. [...] »  
 Pendant mon 6<sup>e</sup> et mon 7<sup>e</sup> consulat [28 et 27 av. JC], après avoir éteint les guerres civiles, étant en possession des pouvoirs absolus avec le consentement de tous, je transférais mon pouvoir dans la libre disposition du Sénat et du peuple romain. Pour ce mérite, ils me nommèrent Auguste<sup>1</sup>. [...] Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais n'avais pas plus de pouvoir que mes collègues dans mes diverses magistratures. »  
*Res Gestae Divi Augusti*, Octave Auguste, tables de bronze, mausolée d'Octave Auguste, 14 ap. JC.  
<sup>1</sup> nom auparavant réservé aux dieux, suggérant le caractère sacré de sa personne

**Méthode - Analyse de documents 1/2 - Introduction & conclusion**  
 Présenter le document et le critiquer en suivant la méthode donnée.

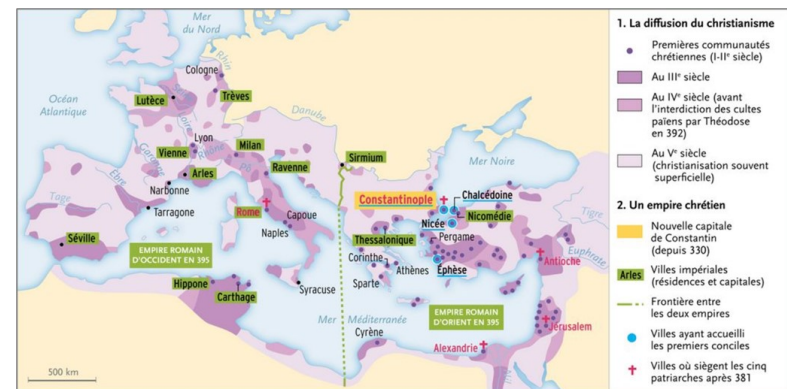
**H1.1 ► Point 3 - Constantin et la réorganisation de l'empire**

- Doc. 1 & 2. Quels types de menaces pèsent sur l'empire romain au début du IV<sup>e</sup> siècle ? Expliquez en quoi elles consistent.
- Doc. 1 & 3. Quelles solutions Constantin a-t-il trouvées ?
- Doc.2. Comment Constantin a-t-il affirmé son autorité et son prestige en 330 ?

Document 1. La victoire de Constantin dans la guerre civile, 306-324 ap.J-C.



Document 2. La diffusion du christianisme, Ier-Ve siècles.



Document 3. L'édit de Milan, 313. Source : Lactance, *La Mort des persécuteurs*, ca. 313-315.

« Lorsque moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, nous sommes réunis heureusement à Milan, [...] avons donné aux chrétiens comme à tous la libre faculté de suivre la religion de leur choix afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité. [...] A l'égard des chrétiens, nous voulons encore que, si quelqu'un a acheté de nous ou de qui que ce soit les lieux autrefois destinés à leurs assemblées, il les leur rende promptement et sans délai, même sans en exiger le prix. »

LA MÉDITERRANÉE MÉDIÉVALE, ESPACE D'ÉCHANGES ET DE CONFLITS  
 ► POINTS DE PASSAGE ET MÉTHODE

**H1.2 ► Point 1 - Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade (1146-1149)**

Document. Relevez des expressions montrant que la raison principale de la croisade est religieuse. Quelle pourrait être une définition de cette guerre sainte ? Trouvez dans le texte, deux autres causes de cette expédition. De quel type de raison

Document. L'appel à la deuxième croisade.

« Voici maintenant qu'à cause de nos péchés, les ennemis de la croix ont relevé leur tête sacrilège et ont dépeuplé, du tranchant de leur épée, la terre bénie [le comté d'Édesse repris par l'émir d'Alep]. Bientôt si nul ne leur résiste, il se ruera dans la cité même du Dieu vivant<sup>1</sup> [...], ils pollueront les lieux saints [...].

Tu as maintenant, ô vaillant chevalier, toi qui est un guerrier, un lieu où tu peux combattre sans péril, où vaincre apporte la gloire et où mourir est un gain. Et si tu es un marchand avisé, je te révèle quelques bonnes affaires : veille à ne pas les laisser passer. Prenez l'un et l'autre le signe de la croix et vous y gagnerez le pardon de tous les péchés que vous aurez confessé [...]. »

Bernard de Clairvaux, *Encyclique<sup>2</sup> de croisade*, 1146.

<sup>1</sup> Jérusalem, ville sainte des chrétiens et des musulmans.

<sup>2</sup> Lettre au clergé du royaume, à lire aux fidèles.

**H1.2 ► Point 2 - Venise, une puissance commerciale et maritime**

Docs 1 & 2. Avec quelles civilisations Venise commerce-t-elle ? Quels privilèges commerciaux et territoriaux Venise obtient-elle dans chacune de ces civilisations ?

Doc.1 & 3. Comment Venise utilise-t-elle sa puissance militaire ? Que peut-on en déduire ?

Document 1. Les privilèges de Venise dans l'empire byzantin.

« C'est pourquoi en reconnaissance de leurs services [l'aide militaire de Venise contre les Turcs], Sa Majesté impériale [...] donne aussi aux Vénitiens les magasins qui sont dans le quartier réservé de Perama [...] et trois débarcadères maritimes délimités au même endroit. [...] Elle leur a aussi accordé de commercer toutes les marchandises dans toutes les régions de l'empire [...] sans qu'ils aient à payer de droits d'aucune sorte pour aucune transaction. »

Chrysobulle<sup>1</sup> d'Alexis Comnène sur Venise, 1082.

<sup>1</sup> Décret de l'empereur byzantin, scellé d'une bulle d'or.

Document 2. Les privilèges de Venise dans le sultanat d'Alep.

« Dans les ventes et les achats qu'ils font, je m'en tiendrai aux droits, de sorte que chacun leur applique le plus bas des prix forts ; et je fais ceci afin que les susdits marchands viennent plus volontiers dans mes contrées avec leurs marchandises. Au Pont, je leur ai promis de faire un comptoir pour les héberger. A Lattaquié aussi, ils doivent avoir une église, un comptoir et une cour de justice [...]; et à Alep de même [...]. »

Traité commercial entre le doge<sup>1</sup> de Venise et le sultan d'Alep, 16 décembre 1229.

<sup>1</sup> Magistrat élu à vie qui dirige Venise avec le Grand Conseil.

Document 3. Le détournement de la quatrième croisade, 1204. Les croisés, transportés par la flotte vénitienne, attaquent Constantinople pour le compte de Venise qui convoite ses richesses.

Miniature, Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, vers 1330, Bodleian Library, Oxford.



**Méthode - Analyse de docs 2/2 - L'analyse proprement dite.**

Sujet - La politique de l'empereur byzantin Manuel Comnène

Consigne - En quoi ce document montre-t-il que l'empire byzantin est menacé par les deux autres civilisations du bassin méditerranéen ?

La politique de l'empereur byzantin Manuel Comnène

« Cherchant à se défendre du mieux possible et par tous les moyens, l'empereur se disait que grâce à la guerre, il persuaderait les Barbares d'Orient de rester à l'intérieur de leurs frontières.

En revanche, il redoutait l'expansion des peuples de l'Ouest pour plusieurs raisons : ils ne s'occupaient que d'équipées sanguinaires et entretenaient une haine implacable contre les Byzantins. L'empereur avait cependant réussi à nouer des liens d'affaires avec Venise, Gênes, Pise et avait gagné leur amitié à force d'avantages de toutes sortes en les accueillant dans la capitale. »

Nicétas Choniata, homme politique et historien byzantin, *Grandeur et décadence de l'empire byzantin*, XII<sup>e</sup> s.

**Méthode - Analyse de docs 2/2 - L'analyse proprement dite.**

Sujet - La puissance de Venise

Consigne - En quoi ces documents montrent-ils la puissance maritime, militaire et territoriale de Venise ?

Document 1. Venise, la plus puissante des villes marchandes italiennes.  
 Marco Polo, *Livre des Merveilles*, XVI<sup>e</sup> siècle.



Document 2. Accord entre Venise et les États latins.

« Les barons francs<sup>1</sup> demandèrent aux Vénitiens s'ils avaient envie de rester en Terre Sainte pour rendre à notre Seigneur le service de chasser ses ennemis. Ils répondirent d'une seule voix que c'était pour cela qu'ils avaient quitté leur pays [...].

Puis ils se mirent d'accord sur les modalités du traité et les Vénitiens promirent d'aller assiéger un port, Tyr ou Ascalon. [...] Il fut conclu et accordé [...] que les Vénitiens possèderaient dans toutes les villes des barons une rue entière, une église, des bains et un four, pour toujours, en héritage [...]. »

Guillaume de Tyr, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, XII<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup> autre nom des Latins, des chrétiens d'Occident